



BARREIRE CAVERNES CLAUSET CONGE COUTORD
DAUPHIN GAROSSE GAUTY GRAFEUL JEAN PAN
JEAN VIDEAU LAINDE SAINT JEAN LERVITAGE
L'ESTRILLE LE BASQUE LE BAYLE LE GARY

MAIRIE
DE
SAINT-LOUBÈS



Le p'tit LOUBÉSIEEN



N°44
M^e J^u 2021



LE SLUSSE LE TRUCH LES GRAVES LES GRESEALX
LES MOTTES LES PALLUS LES PLACES MEYNARD
PELIGNON PEYRANARD POLMEY ROUSSIANE
SAUTEREAU TERREFORT TOIGNAN TROQUET

JOURNAL
MUNICIPAL
D'INFORMATION

Edito / Cher.e.s loubésien.ne.s

A l'heure où nous finalisons ce journal, notre commune vient d'être frappée par un épisode d'orages violents, qui a touché de nombreuses maisons, jardins, champs, heureusement sans faire de victime corporelle.

Pendant que les voisins s'entraidaient, élu.e.s et agents se sont mobilisés dès les premières heures aux côtés des pompiers et gendarmes, créant un centre d'hébergement d'urgence avec la Croix Rouge, nettoyant écoles et ALSH pour que tout redémarre normalement au matin.

Je veux remercier ici toutes ces énergies qui ont permis que notre ville reprenne rapidement une vie normale.

Les services techniques, l'accueil, la police municipale et les élu.e.s continuent le travail d'identification des zones touchées, de compréhension des causes, et de remédiation au plus vite. Et aussi à la communauté de communes, où nous sommes très engagés, les actions s'organisent sur les digues et ouvrages hydrauliques.

Ce mois de juillet sera le mois du vivre-ensemble, car avec les contraintes Covid qui s'allègent, les festivités peuvent reprendre ! Donc rendez-vous à la fan-zone de l'Euro de football pour les demi-finales et finales, ou au 14 juillet !

Mon équipe et moi-même sommes impatient.e.s de vous y retrouver !

Passez un bel été !



Emmanuelle Favre, votre maire

Sommaire

P. 2 / Environnement et Cadre de vie

Gestion différenciée et Natura 2000

P. 3 / Culture et Patrimoine

Retournée des ateliers, Lavoir, OMBEL et Créations

P. 4 / Enfance et Jeunesse

Violences, Menus, Stages, Point jeunes et Classe au bois

P. 5 / Action Sociale et Santé

Le CCAS évolue, Activités seniors et Plan canicule

P. 6-7 / Dossier

Ferme, École : la belle opportunité

P. 8 / Prévention et Sécurité

Sapeurs-pompiers, Nuisances et Signaux d'alerte

P. 9 / Transition énergétique et Mobilité

Transports, Rénovations et Bus scolaires

P. 10 / Intra-mairie

Propreté, Guide des assos, À voile et à vélo et Chêne

P. 11 / Démocratie communale

Tribunes de l'opposition et Consultations

P. 12 / Vie économique

Nouveaux commerçants, Marché et Agenda

Saint-Loubès en fête, une relance de la culture réussie !!



Les 12 et 13 juin derniers, après de longs mois de restrictions, les loubésien(ne)s ont pu à nouveau partager de formidables moments de convivialité.

Samedi matin, l'association des Vieilles Mécaniques a lancé les festivités par un road trip, alors que le marché loubésien accueillait les producteurs locaux pour un moment partagé de découverte et de dégustation. C'est ensuite le parc de la Coupole qui s'est animé pour deux jours de spectacles et d'animations festives !



La sympathique et entraînant fanfare déambulatrice B. FONK a précédé la troupe de danseurs SOUL PROJECT qui a charmé les spectateurs par leur prestation drôle et spectaculaire. Après une sieste contée apaisante à l'ombre de l'arbre aux sorcières, par LAURE BÉZOLLES, deux groupes ont enchanté la fin d'après-midi : les LUMIÈRES SÉLÈNES, formé de 2 jeunes loubésiens aux voix envoûtantes puis l'hypnotique et zénifiant groupe de reggae JOHN'S WAITIN'. La soirée s'est terminée au rythme entraînant du STEELBAND PAN'S PASSION.

Dimanche, le vide-grenier organisé par les pompiers a connu un vif succès et le groupe endiablé MADAME ROUGE a enflammé la scène et les spectateurs ! Ce week-end festif s'est clôturé avec la chorale loubésienne CHŒUR DE LOU que nous avons eu tant de plaisir à retrouver.

Un concentré de talent, de joie, de convivialité et de partage apprécié de tous dans le respect des contraintes sanitaires !

Bravo aux artistes, aux producteurs, merci aux spectateurs !!



Édité par la mairie de Saint-Loubès - Tél. : 05 57 97 16 16

Numéro 44 - Juillet 2021 - Tirage 4600 exemplaires

Impression : Imprimerie Lestrade à Cenon (33 150)

Directrice de publication et directrice de rédaction : Emmanuelle Favre

Rédacteurs : élus et chefs de service

Photos : Saint-Loubès ou libres de droits

www.saint-loubes.fr





Gestion différenciée : une autre manière de traiter la nature en ville

Vous voyez plus d'herbe en ville ? C'est bon signe !

L'emploi de produits phytosanitaires dans le traitement des espaces verts a été supprimé par la loi afin de répondre à deux objectifs :

1. Protéger la santé des habitants et des agents municipaux, les pesticides étant reconnus comme nocifs.
2. Préserver le milieu naturel et limiter les pertes en biodiversité.



Vous êtes également nombreux à contacter les services techniques afin de signaler que les espaces verts, tout comme les fossés, ont par endroits des herbes hautes.

La commune, dans le cadre du renouvellement du marché d'entretien, a décidé de mettre en place la gestion différenciée. Cette méthode de gestion n'est pas propre à Saint-Loubès et elle est déjà mise en place sur d'autres communes de la rive droite et de la métropole. Cela s'inscrit dans une gestion plus écologique et comme une alternative à la gestion horticole « classique ».

Pourquoi ?

Les préoccupations liées à l'environnement, notamment la préservation de la ressource en eau, sont aujourd'hui au cœur de la réflexion des communes. De plus, les collectivités doivent faire face à un développement des espaces publics à gérer avec les nouveaux lotissements, sans pour autant bénéficier d'une augmentation des effectifs des services techniques.

Par un entretien adapté aux particularités de chaque site, la gestion différenciée est un outil permettant de répondre à des enjeux de nature différente :

- préserver et enrichir la biodiversité des espaces naturels,
- limiter les pollutions : intrants phytosanitaires, bâches plastiques et tissées,
- amener plus de confort (ex : ombrages sur cheminements et stationnements, qualité de l'air et de l'eau),
- gérer les ressources naturelles : valorisation des déchets verts, économie de la ressource en eau...
- valoriser l'identité des paysages communaux et améliorer le cadre de vie des habitants.
- dépenser moins d'argent et de temps.

La commune a donc listé et nommé les différentes zones qui auront des tontes différentes et adaptées aux surfaces et à leurs utilisations.

- **La Zone S** : pour zone Spécifique ou Sportive : terrain municipal et terrains de sport au Complexe sportif régulièrement tondu et arrosés. Les résidus de coupe sont évacués.
- **Le Parc de la Coupole** : composition horticole soignée des massifs répondant principalement à un enjeu esthétique. L'entretien y est plutôt intensif et horticole : pelouses tondues régulièrement et massifs de plantes horticoles arrosés. Cependant, une délimitation de prairie fleurie est en cours afin de ramener du vivant en ville.
- **Les espaces verts des écoles** sont tondues et l'herbe est évacuée...

- **Les espaces verts périphériques**, dont ceux des lotissements, conservent une ambiance naturelle en périphérie de bourg : les enjeux sont d'abord d'ordre environnemental (préservation de la faune et de la flore). Malgré tout, il faut tailler, tondre, désherber. La tonte va passer à de 9 à 7 passages / an. Les résidus de tonte seront laissés sur place.

- **Les bassins d'étalement** : le pourtour sera tondu 3 fois par an et l'intérieur une seule fois.

- **Les bas-côtés de route** verront le fauchage des banquettes sur l'ensemble des voies.

Le fauchage des fossés se fera deux fois par an, en juin et septembre.

Le développement de l'écopâturage est aussi à l'étude dans certains espaces où l'ombre et la ressource en eau sont favorables au cheptel (Espaces verts Domaine du Vallon).

Cette gestion est susceptible d'évoluer en fonction des conditions climatiques plus ou moins favorables à la pousse, avec des périodes de coupe qui peuvent être ajustées.

La gestion différenciée n'est pas un abandon d'entretien, c'est une gestion adaptée aux spécificités de chaque site !



Le saviez-vous ? Le désherbage chimique est interdit



La loi 2014-110 du 6 février 2015 **interdit l'usage et restreint la vente** de tous les produits phytosanitaires de synthèse. Ainsi, depuis le 1er janvier 2017, il est interdit d'utiliser des pesticides dans les **espaces publics**, ce que la ville de Saint-Loubès met en œuvre depuis 2018. Et depuis le 1er janvier 2019, il est **interdit pour les particuliers** d'utiliser des pesticides dans les jardins, sur les balcons, terrasses...



Site Natura 2000 « Palus de Saint-Loubès et d'Izon » : Comment préserver le site ?



Sur notre commune est situé le site Natura 2000 « Palus de Saint-Loubès et d'Izon », qui présente **une biodiversité remarquable**, liée à la richesse de ses milieux naturels. L'Agence MTDA, structure animatrice du site, a pour rôle de promouvoir les actions favorables à sa préservation.

Pour cela, il est indispensable **d'obtenir le soutien des acteurs locaux et des habitants !** Ainsi, nous recherchons des propriétaires souhaitant s'impliquer dans cette démarche via l'adhésion à la charte Natura 2000 du site !

Propriétaires de parcelles au sein du site Natura 2000, pour adhérer à la charte ou obtenir des informations complémentaires, contactez François LÉGER au 06.79.93.98.54 ou par mail : francois.leger@mtda.fr



Révision du P.L.U.



De nombreuses informations concernant l'avancement du P.L.U. se trouvent sur le site de la mairie :

<https://www.saint-loubes.fr/-Urbanisme-.html>





Rentrée des ateliers d'art

Après une année culturelle lourdement impactée par la COVID, confinements et protocoles drastiques, le temps est venu de penser à se libérer l'esprit et redonner vie à l'expression et la créativité artistiques !

À la veille des vacances estivales, après avoir relevé le défi numérique en maintenant les cours par visio, **tous nos ateliers reprennent vie** et s'organisent afin de vous retrouver en septembre. Un grand merci à tous nos services et leurs adhérents pour leur engagement artistique et culturel en dépit des contraintes ! Envie de recréer du lien et de retrouver vos pratiques culturelles préférées, de vous lancer dans la pratique théâtrale ou musicale, la peinture, les arts plastiques, la danse ?

Pour vous permettre d'envisager vos loisirs l'an prochain, voici les informations utiles :

Atelier théâtre

Adultes : le jeudi soir (19h/22h),
rentrée le 9 septembre avec Michel
Thomas / 06 51 54 03 77.

Enfants (15h/16h30) et **adolescents**
(16h30/18h), le mercredi, rentrée le
8 septembre avec Arlène Pélibossian.

École de danse (à partir de 5 ans
révolus, nombre de places très limité)

Classique, Jazz avec Valérie Oddos

Jazz ados et adultes

avec Marie Pierre Rigaudie

Rentrée le lundi 13 septembre
(certificat médical d'aptitude obligatoire)

Arts plastiques, dessin et peinture

Enfants et adolescents,
rentrée le mercredi 6 octobre.
Primaires dès le CE1 : 13h30-15h30

Ados : 15h30-17h30 et 17h30-19h30

Adultes : rentrée le jeudi 7 octobre
9h30-12h30 / 14h30-17h30 /
18h30-21h30
avec Siona Brotman

Sculpture

Rentrée le mardi 5 octobre
avec Joris Dijkeijer,
14h30-17h30 / 18h30-21h30.

Pour tous ces ateliers, inscription auprès de Vanessa Castaing,
05 56 68 67 06, en mairie, service culturel (v.castaing@saint-loubes.fr).

Musique : Enfants, adolescents et adultes

(Formation musicale, pratique instrumentale et pratique collective)

Reprise des cours de formation musicale le lundi 6 septembre 2021.

Reprise des cours d'instruments le lundi 13 septembre 2021.

Inscriptions et préinscriptions en juin et juillet 2021 auprès de l'école de musique.
Renseignements complémentaires sur <https://ecole-de-musique-st-loubes.jimdofree.com>

Bouts de tissages

Tissons des liens : un projet de tissage participatif pour tous !



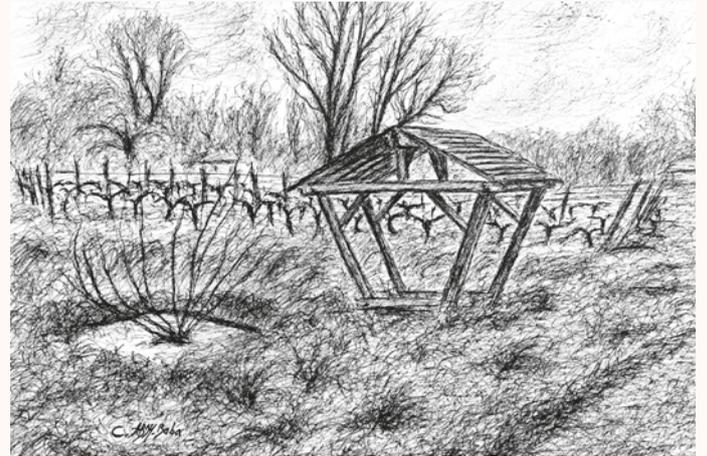
Du 13 au 25 septembre, les ateliers du Prieuré vont s'ouvrir à tous les habitants de la commune : 15 jours pendant lesquels familles, amis et écoles sont invités à venir découvrir le tissage.

Apprendre d'abord à fabriquer son métier à tisser avec de la "récup" : cagettes, boîtes, carton, cadres... Puis mixer les couleurs, les matières et en faire des motifs. Le tissage permet à tout le monde de s'exprimer ! Nous vous attendons tous pour créer ensemble, grâce à ces bouts de tissages, un grand tapis-jardin!

Renseignements : www.saint-loubes.fr

Découverte des lavoirs de Saint-Loubès

Ce mois-ci, le peintre Claude Abdy-Baba nous fait découvrir le lavoir et la fontaine de Saint-Luc. Pour le trouver, nous vous donnons un indice : il vous faudra suivre le chemin du Roy. Belle promenade loubésienne !



Encre de chine sur papier, 32 x 41

OMBEL : outil des médiathèques

Le réseau intercommunal des bibliothèques et des médiathèques évolue en 2021 et s'appelle désormais « Ombel ».



Ombel, c'est d'abord une référence à l'ombelle, qui désigne une plante composée d'une tige s'épanouissant en une multitude de petites fleurs. Ombel, c'est aussi l'acronyme pour "Outils des Médiathèques et Bibliothèques En Ligne". En effet, vous découvrirez en septembre prochain un **nouveau portail internet** réunissant toutes les informations pratiques de vos bibliothèques : les agendas, le catalogue de nos **86 000 documents...**



Scannez ce QRCode avec votre mobile pour télécharger l'appli

En attendant, Ombel commence dès à présent à éclore. Nous sommes très heureux de vous proposer dès aujourd'hui l'**application mobile : "Ma Bibli"**. Grâce à elle, vous pouvez consulter la liste de vos emprunts, l'historique de vos prêts, vos messages, le catalogue et même scanner le code-barres d'un document qui vous intéresse, dans une librairie par exemple, et ainsi savoir si votre bibliothèque possède l'ouvrage.

Mains de jeunes créateurs

Chantier d'atelier : une peinture murale pour le club nautique de Cavernes.

Au mois de juin, les ados de l'atelier du Prieuré ont réalisé **une fresque sur la façade du club nautique de Cavernes**. Couleurs et graphismes s'entremêlent pour évoquer le thème de l'eau et du mouvement. Ce chantier a réuni une quinzaine de jeunes les mercredis après-midi. Ils.elles ont à coeur de partager avec les loubésien(ne)s leur première expérience d'art urbain.





Actions anti-violence à l'école H. Ducamp

Suite à plusieurs incidents violents, entre élèves, entre élèves et agents et entre parents et agents, au sein de l'école Hector Ducamp, l'équipe d'animation a décidé d'agir.



L'ensemble des parents et des enfants a été entendu, parfois sur des faits graves. Une procédure a été établie pour la rentrée de septembre afin de traiter ces incidents rapidement et suivant une démarche codifiée et connue de tous : animateurs, Éducation Nationale, parents et élèves. Cette procédure fera partie du nouveau règlement intérieur du centre de loisirs mis en place en septembre 2021.

La majorité des tensions étaient sur le temps méridien. Les contraintes Covid obligent à diviser la cour d'école en plusieurs zones afin de ne pas brasser les groupes d'enfants. Cette disposition est aussi source de tension.

Afin d'agir sans délai, il a été décidé début juin de proposer à un groupe d'enfants une activité sportive au complexe. Désormais chaque midi, un groupe de 18 élèves est encadré par le pôle sportif du centre de loisirs. Dès la rentrée de septembre, la pause méridienne sera agrémentée de nombreuses autres activités afin d'améliorer cette démarche, et ce pour tous les élémentaires des 2 écoles.

Pour finir, une journée de sensibilisation anti-violence a été proposée à l'ensemble des enfants de l'école. Un courrier à destination des familles a été envoyé en amont afin de présenter l'ensemble du travail effectué. La mairie se veut garante de la sécurité des enfants et des agents, et du bien-être à l'école, car la violence n'y a pas sa place.

Les élèves de CM2 rencontrent le responsable du pôle restauration

Tout est parti d'un courrier que les élèves de CM2 de l'école Hector Ducamp ont adressé à la municipalité : soucieux de leur alimentation, ils souhaitent faire évoluer les menus confectionnés à la cuisine centrale pour qu'ils répondent davantage à leurs attentes.



Olivier Devesa et les enseignantes de CM2 se sont emparés de cette interpellation pour initier un projet pédagogique autour de la restauration collective et de l'alimentation.

Les élèves ont ainsi pu découvrir la cuisine centrale et le travail de l'équipe de production au travers d'une vidéo qu'Olivier Devesa leur a présentée. Ils se sont rendu compte que les préparations qu'ils dégustent chaque jour sont majoritairement cuisinées « maison » par le personnel de la cuisine centrale, à partir de produits frais.

Ils ont aussi découvert que la restauration collective est régie par de nombreuses règles. Ainsi, ils ont pu se familiariser avec les principes du plan alimentaire qui cadre l'élaboration des menus quotidiens. Forts de ces nouveaux apprentissages, ils étaient parés pour élaborer à leur tour les menus qu'ils ont pu déguster la dernière semaine de classe.

Faisons la classe au bois !

Des élèves de l'école maternelle Jean de la Fontaine et de l'école élémentaire Paul-Jean Toulet sont allés faire la classe dans un petit bois de Saint-Loubès du 14 au 30 juin.

Tous les ans, des professeurs des deux écoles s'organisent pour proposer aux élèves une alternative pédagogique et faire la classe dans la nature, au milieu de la forêt. La municipalité prépare en amont le terrain et y installe des tables, chaises et des sanitaires afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.



Bonne humeur garantie !

Beau choix de stages estivaux pour les enfants !

Cette année encore, nos jeunes loubésien.ne.s vivront des vacances d'été sous contrainte COVID.

Lors de l'organisation du programme d'été du centre de loisirs, nous nous sommes interrogés sur l'adéquation entre séjours avec hébergement et bien-être des enfants.

En effet, les participants auraient dû porter le masque du matin au soir sans interruption. Un cas positif lors du séjour aurait entraîné son interruption et le retour de l'ensemble du groupe. Enfin, au moment d'élaborer le programme estival, nous n'avions aucune visibilité sur la possibilité ou non d'organiser ces séjours.

Pour toutes ces raisons, nous avons fait le choix de ne pas organiser de séjour avec hébergement mais d'augmenter le choix et la qualité des séjours sans hébergement.

Ainsi cette année, les centres de loisirs vous proposent des stages orientés autour de différents thèmes : sportif, nature et découvertes, expression corporelle (danse, arts plastiques, théâtre, musique), poney...

Le programme du centre de loisirs hors stage est aussi au rendez-vous avec un programme multi activité très riche et dense.

Tout pour un été magique à Saint-Loubès !



Cet été, nombreuses activités au Point Jeunes

Tournois, escalade, bowling, jeux variés, ateliers créatifs, quidditch, foot golf, volley... Activités gratuites ou participation financière, sur inscription.

Programme complet sur saint-loubes.fr.



Plan canicule

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est trop élevée. Elle fatigue et peut entraîner des accidents graves, comme la déshydratation.

Dans le cadre du Plan National Canicule, la mairie a mis en place un **fichier de recensement des personnes vulnérables**. Si vous avez plus de 65 ans et que vous êtes isolé, en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé vous êtes concerné.

Faites-vous inscrire auprès de la mairie au 05 57 97 16 16.



Jeux d'Aquitaine seniors

Vous avez 60 ans et plus ? Venez entre amis, voisins ou en famille défendre les couleurs de votre commune, le jeudi 23 septembre à Brocas (40).

Dans une ambiance conviviale et esprit d'équipe, vous découvrirez tout au long de la journée de nombreuses disciplines adaptées à votre âge. Toutes les équipes seront récompensées.

Sortie en bus organisée par la mairie, si vous êtes motivé(e), faites-vous connaître : ccas@saint-loubes.fr / 05 57 97 16 16

Activités ludiques pour les + de 55 ans !

L'ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires) offre des ateliers thématiques animés par des professionnels : ateliers mémoires, yoga du rire, form'équilibre, ateliers numériques...

Le programme de la rentrée est en cours d'élaboration et sera communiqué prochainement sur le site de la mairie.

Si vous êtes intéressé(e), contactez le CCAS : ccas@saint-loubes.fr / 05 57 97 16 16.

De nombreuses animations sont aussi disponibles en ligne : <https://www.asept-gironde.fr/>

CCAS

SAINT LOUBÈS

Quelles orientations pour le Centre Communal d'Action Sociale ?

Nous prenons très au sérieux les difficultés sociales des habitants. Ainsi, plusieurs actions sont en cours afin d'adapter le service aux besoins de la population.

Accompagner les habitant(e)s

L'équipe municipale a priorisé au budget 2021 l'embauche d'un **travailleur social dédié au CCAS**. Aurélie Guyon vient donc compléter l'équipe du CCAS, désormais composée de 3 personnes (contre 1 en 2020), et rejoint Dominique Diguët (Gestion administrative) et Martine Cornet (Aînés).

Son embauche vise à offrir à la population un véritable service d'accompagnement social et la mise en place de solutions pérennes pour aider les foyers en difficulté.

Garantir transparence et équité

Le CCAS travaille à la mise en place d'un livret d'accueil et d'un règlement intérieur d'attribution des aides. Ce dernier a pour but, d'une part, d'**informer sur l'ensemble des aides proposées** par le CCAS et d'autre part, de **garantir un accès équitable à ces aides**. Le règlement précise notamment que les personnes doivent apporter la justification de leur situation et que le montant des aides s'adapte dorénavant à la composition familiale. Cette **augmentation du montant des bons alimentaires** va avoir une incidence sur le budget du CCAS, mais sera compensée par des réserves budgétaires accumulées depuis plusieurs années.

L'écriture de ces documents se fait dans le cadre de groupes de travail incluant agents, élus, membres du CCAS et citoyens experts. Le travail est en cours et l'adoption définitive du règlement sera soumise à un vote.

Prévenir les situations

Des actions de prévention sont en cours d'élaboration en partenariat avec la communauté de communes (CDC) et le canton de la Presqu'île, sur **les violences intrafamiliales et l'hébergement d'urgence**. Sur la commune, plusieurs sujets sont aussi à l'étude : ateliers budgétaires, informations sur l'accès aux droits. Enfin, une **analyse des besoins sociaux** sera réalisée cet automne à l'échelle de la CDC. Elle va permettre d'adapter les actions du CCAS au plus près des besoins de la population.

Présentation d'Aurélie Guyon



Bonjour, je m'appelle Aurélie Guyon, j'ai 37 ans, 2 enfants, et suis de la région. Je suis diplômée : **conseillère en économie sociale et familiale**.

J'ai exercé à Bordeaux durant une quinzaine d'années au sein d'une association, dans un service de tutelle. J'intervenais dans tout le département auprès de personnes placées sous protection. J'ai ensuite acquis de l'expérience au sein de Action Logement Services en travaillant à l'accompagnement des salariés en difficulté.

Mon métier consiste à accompagner des familles ou des personnes seules en difficulté dans toutes les démarches de la vie quotidienne : logement, santé, emploi, loisirs.

La possibilité de devenir **le premier travailleur social professionnel titulaire** à œuvrer au sein du CCAS m'a enthousiasmée : je suis heureuse de relever ce défi et de pouvoir mettre toutes mes compétences au service de la population. De plus, un important travail va être mené autour de la **question du logement**. Les demandes sont nombreuses et c'est un domaine que je connais bien et qui m'intéresse beaucoup. C'est aussi cela qui m'a poussée à postuler pour rejoindre l'équipe de Saint-Loubès.

Le saviez-vous ? Vaccination COVID19

Un centre de vaccination a ouvert à Ambarès- et-Lagrange, à 5 km de Saint-Loubès, avec le soutien de notre communauté de communes et de notre ville.



Un domaine pour deux projets : une belle opportunité !

Introduction

Fidèle à son programme pour Saint-Loubès, la municipalité va lancer deux projets phare de la mandature :

- la construction d'une nouvelle école, nécessaire face à l'augmentation de la population et la quasi saturation des écoles existantes.
- un projet de ferme maraîchère visant à produire les légumes destinés à approvisionner la cuisine centrale.

Le domaine de Modery est situé à l'angle du chemin des Anglais et du chemin de l'Oustalot. Il se trouve au coeur du corridor écologique qui longe le ruisseau du Cantéranne. Il comprend une importante surface agricole de 6 ha ainsi qu'une zone bâtie composée d'un château, de chais et de hangars.

Il offre donc une magnifique opportunité pour ces deux projets.

1 / Un choix motivé

Désengorger le centre bourg

La volonté de la municipalité est d'installer la nouvelle école en dehors de l'hypercentre afin de le désengorger aux heures d'entrées et de sortie des écoles, tout en restant proche du centre-ville et de ses équipements.

Se rapprocher des écoliers

Une étude de la répartition des élèves sur la commune montre que ce terrain est à proximité de grandes zones d'habitat. L'installation d'une nouvelle école dans ce quartier permettra de scolariser les enfants du sud de Saint-Loubès et de mieux répartir les élèves des autres quartiers dans les écoles existantes.

Rénover plutôt que bâtir

L'existence d'une zone bâtie offre l'opportunité d'inscrire le projet de nouvelle école dans une rénovation plutôt qu'une construction neuve, moins gourmande en emprise au sol et tout aussi efficace en terme d'innovation, de qualité d'usage et de confort thermique.

Créer une trame verte et bleue

Traversant Saint-Loubès du sud au nord, situés au cœur de Saint-Loubès, le ruisseau du Cantéranne et ses berges constituent un corridor écologique précieux et fragile. En se portant acquéreuse du domaine, la municipalité sera en capacité de protéger ce poumon vert de l'urbanisation.

Préserver le foncier agricole et améliorer l'autonomie alimentaire de notre territoire

La préservation des terres agricoles est un enjeu incontournable pour favoriser l'indépendance alimentaire de notre territoire. Ce sont ici plus de 6 hectares de terres agricoles qui permettront d'approvisionner la cuisine centrale en légumes locaux, biologiques et de saison (jusqu'à 85 % dans 8 ans). En plus de sa fonction nourricière, ce lieu est envisagé comme un espace de transmission de savoir et de sensibilisation à une consommation locale, durable et de qualité.



2/ Un choix éclairé

La commune s'est entourée de **nombreux experts** : le cabinet Desurb' et Les Possibilistes (urbanistes, programmistes et architectes), la Chambre d'Agriculture de la Gironde et la SAFER*, consultés dès le début de la démarche. Selon leurs compétences respectives, ils ont étudié la faisabilité des deux projets et travaillent à leur intégration harmonieuse dans la ville.

La commune s'appuie également sur des experts institutionnels tel que le CAUE*, le département de la Gironde et le SYSDAU* pour l'accompagner dans ce double projet innovant et structurant.

Les conclusions de ces études montrent qu'il n'y pas d'obstacle technique majeur.

D'une part, **l'école est réalisable** en utilisant les chais, avec préau, self, zone de stationnement... D'autre part, le terrain possède des **terres maraîchables** et l'implantation peut se faire sur deux zones identifiées. Enfin, des **chemins doux et routiers** sont aménageables afin de faciliter l'accès pour tous.

La commune a également mandaté l'association " Le Bocal Local " pour réaliser un diagnostic sur l'ensemble du territoire. Elle échangera avec tous les acteurs en lien avec l'alimentation (agents de la restauration collective, producteurs et maraîchers locaux, usagers, membres de la communauté éducative, acteurs associatifs etc.), afin d'obtenir une photographie du territoire, de ses dynamiques et de ses potentialités sur les questions d'alimentation.

Sur la base de ce diagnostic territorial, les modèles économiques d'exploitation de la ferme seront étudiés : maraîchers municipaux ou fermage, ou mix des deux.

3/ Un choix doublement justifié

L'école : Le choix de privilégier une rénovation plutôt qu'une construction neuve s'inscrit pleinement dans les nouvelles politiques de la ville et d'aménagement du territoire, l'intérêt étant de ralentir l'étalement urbain afin de protéger les espaces naturels et les terres agricoles.

Ce projet est en adéquation avec la politique territoriale et a suscité l'enthousiasme des partenaires institutionnels qui soutiennent la démarche (le SYSDAU, le CAUE et le département de la Gironde).

La ferme : La question alimentaire est aujourd'hui au cœur des politiques publiques, tant au niveau de l'État que de la région et du département. Le Pôle Territorial Cœur Entre Deux Mers développe un Projet alimentaire territorial (PAT) labellisé : nos actions autour de l'alimentation durable s'y inscrivent pleinement. Le Département a de son côté installé une ferme agri-culturelle au domaine de Nodris, dans le Médoc.

4/ Un choix assumé

Cette opportunité, confirmée par notre capacité financière, est un atout majeur pour l'avenir de Saint Loubes et ses habitants. Le coût de l'achat de la propriété et des différentes études est prévu dans le budget 2021 pour un montant de 1 665 000€ mutualisé sur les deux projets. **La création de la nouvelle école sera estimée et budgétée sur les années à venir.** L'achat de matériel, les constructions ainsi que les aménagements liés à la ferme seront supportés par un programme financier sur 3 ans (2021-2023), à hauteur de 735 000 €.

Le financement de ces investissements se fera en partie par de l'emprunt. En moyenne, depuis 2014, notre commune emprunte 1 206 000 € par an, avec des années à plus de 2 000 000 € (financement crèche municipale, self d'H. Ducamp). **L'investissement dans cette propriété est donc maîtrisable par notre commune.** Ces montants, ainsi qu'une gestion rigoureuse et sobre de nos dépenses de fonctionnement, nous permettent de réaliser cette acquisition tout en maintenant notre objectif de désendettement sur le début de mandat pour faire ensuite face au coût de construction de la nouvelle école.

En complément de l'emprunt, des **subventions ainsi que des cessions de biens publics** pourront venir réduire ces coûts. Choisir la rénovation plutôt que la construction neuve n'est pas un choix financier, mais répond à l'objectif de limiter l'artificialisation des sols en utilisant le bâti existant. Cette alternative est guidée par une vision politique, soutenue par les politiques publiques d'aménagement du territoire.

Une ferme, une école... mais pas que...

La propriété comporte un petit château du XVIIIème Siècle présentant un "intérêt architectural et historique".

Dénommé successivement La Moite, La Mothe, La Motte et enfin Modery, son acquisition permet aussi d'offrir aux Loubésien(ne)s un élément du patrimoine communal, pour lequel on peut imaginer de multiples usages : associatifs, salle de mariage, salle du conseil, espace intergénérationnel, lieu de création culturelle ou artistique...

Enfin, un parc paysager de qualité (arbres remarquables, point d'eau, etc.) met en valeur le château et permet d'envisager la création d'un parc public ouvert à tous.



Conclusion

L'acquisition du domaine est le premier pas pour la réalisation de ces deux projets structurants que sont la nouvelle école et la ferme maraîchère.

Les prochaines étapes seront donc techniques, foncières, urbanistiques... et seront menées dans une démarche collaborative entre experts, habitants et élus.



Les sapeurs-pompiers recrutent !

Le Centre d'Incendie et de Secours (" CIS ") de Saint-Loubès et Saint-Sulpice-et-Cameyrac est constitué de deux casernes sur chacune des communes.

Les actions du Centre d'Incendie et de Secours

- des missions de **secours d'urgence à personnes** (3 VSAV = Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes) représentant environ 80% des départs de secours.
- des missions de **lutte contre les incendies** industriels, d'habitation, de végétation avec 2 fourgons incendie, 2 camions-citernes forêt, 2 véhicules hors route et une motopompe grande puissance remorquable.
- des missions de **secours routier**, un des deux fourgons incendie embarquant en effet du matériel de forçage et de désincarcération.
- des missions diverses, notamment relatives aux catastrophes naturelles

Des hommes et femmes, professionnels et volontaires

Les 75 sapeurs-pompiers de Saint-Loubès et Saint-Sulpice-et-Cameyrac sont majoritairement des **pompiers volontaires**. Ils donnent de leur temps libre pour assurer les mêmes missions que les professionnels et suivent la même formation continue. 6 sapeurs-pompiers professionnels non officiers viennent renforcer l'effectif de Saint-Loubès en journée et en semaine. Le chef de centre et l'adjoint sont des officiers professionnels.

6 communes couvertes

Le CIS défend en "1er appel" les communes de Saint-Loubès, Saint-Sulpice et Cameyrac, Izon, Salleboeuf, Montussan et Beychac-et-Cailleau. **Près de 2 880 interventions** ont eu lieu en 2019, et **2300 en 2020** (diminution liée au confinement)

Le Centre d'Incendie et de Secours recrute des Sapeurs-Pompiers Volontaires

Du fait d'une sollicitation en constante augmentation, le centre de secours recrute des pompiers volontaires majeurs habitant à moins de 8 minutes d'une des deux casernes, afin d'assurer les départs de secours dans des délais compatibles avec les missions.

Au-delà de l'altruisme et d'un sens des responsabilités aigu, ils recherchent des **personnes disponibles sur le long terme** et capables de concilier l'activité de sapeur-pompier volontaire avec leur emploi, leurs loisirs et leur famille, ce qui constitue un défi permanent !

Le pompier volontaire devra être assidu dans ses **formations continues** afin de se maintenir à niveau dans une activité en constante évolution. Il devra faire preuve de discrétion, de disponibilité et devra savoir travailler en équipe dans un système hiérarchisé.

Candidature : Envoyer un CV + lettre de motivation au SDIS : SDIS de la Gironde, 22 boulevard Pierre 1er, 33081 Bordeaux CEDEX. Vous pouvez également vous présenter directement à la caserne la plus proche de chez vous !

Devenir jeune sapeur-pompier dès 14 ans !

La section de Saint-Loubès est également un vivier de futurs sapeurs-pompiers volontaires.



Des enseignements sont dispensés bénévolement le samedi matin par des sapeurs-pompiers du centre de secours. Le cursus de formation dure 4 ans et prépare le jeune à son engagement de SPV, en terme de savoir, savoir-faire et savoir-être. Les postulants peuvent directement se présenter à la caserne.

Rappel des règles sur le nuisances sonores



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles les tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30-12h30 à 14h30-19h

Les samedis de 9h-12h à 15h-19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

À noter que les entreprises sur les chantiers ont droit à des horaires élargis.

Signal d'alerte et signal d'essai

(Arrêté ministériel du 23 mars 2007 relatif au signal d'alerte national)

SIGNAL ESSAI

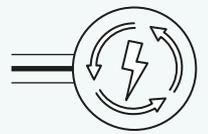
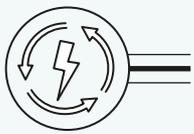
1 cycle de 1m 41s

Tous les 1ers mercredis du mois à 12:00

SIGNAL NATIONAL D'ALERTE

3 cycles de 1m 41s espacés de 5s

Il sert à alerter la population d'un danger imminent. En cas d'alerte, vous devez adopter les bons réflexes afin de vous mettre en sécurité et faciliter l'action des secours. Rejoignez un bâtiment afin de vous protéger et vous informer sur la nature exacte de la crise (radio)



Aménagements routiers en concertation

Suite aux concertations menées avec les riverains de l'avenue de Cajus, du chemin du Gary et du secteur Prieuré / Acacias / Comet, nous allons continuer à solliciter votre participation aux futurs projets d'aménagement de vos quartiers.

Sur les propositions du bureau d'étude en charge du diagnostic sur la traversée d'agglomération, nous avons demandé au maître d'œuvre voirie d'étudier les aménagements suivants pour lesquels nous solliciterons vos avis :

- L'avenue du port de Cavernes
- Le carrefour Brions / 19 mars 1962 / RD 242
- Le carrefour H. Bertrand / E. Foucré / RD 242
- L'avenue du Régat
- Le chemin de Nice

En complément de ces projets, nous poursuivons notre objectif de relier un maximum de quartiers aux équipements scolaires et sportives par des modes de déplacement doux. Nos agents portent une attention quotidienne à l'entretien et à la mise en sécurité de nos routes et nous mettrons en place très prochainement un dispositif de signalement pour améliorer l'efficacité et la réactivité de nos services.



Apaiser la circulation ? Rendez-vous le 8 juillet 18h !

Nous avons confié en fin d'année une mission d'étude de traversée d'agglomération et de modération de la vitesse aux bureaux d'études Agoracité et Lignes de conduite. Ce diagnostic de sécurité (relevés de trafic, de vitesse, de comportement), a pour objectif de faire des propositions d'aménagement visant à sécuriser la traversée d'agglomération et les secteurs dangereux de la commune.

Ces propositions, débattues en commission « transport et mobilité » le 17 juin, vous seront présentées lors d'une **réunion publique le jeudi 8 juillet à 18h à la Coupole**. Elles feront l'objet d'un plan pluriannuel de travaux en collaboration avec le conseil départemental.



Cette réunion sera aussi l'occasion de présenter les **travaux d'aménagement du chemin du Gary dont le démarrage est prévu à l'automne 2021**. Ce projet, soumis à la concertation des riverains depuis ce début d'année, a été amendé par vos propositions et prévoit désormais l'enfouissement total des réseaux électriques et téléphoniques, un éclairage public adapté, une voie verte ainsi que des aménagements de sécurité et de ralentissement.

Refonte des trajets des bus scolaires

En février, un groupe de travail a réuni agents, élus, prestataires et représentants de la région pour aborder la modification des trajets des bus scolaires. Refonte nécessaire pour remédier à plusieurs problèmes rencontrés dans ce service à la population, tels que le nombre d'enfants par bus, les retards à l'entrée en classe et la difficulté de circulation.



Après prise en compte des avis des conducteurs et cartographie des élèves inscrits au ramassage scolaire, Christine Jeandreau et Jérôme Ricard ont travaillé à l'optimisation de 5 lignes. **Ces nouveaux trajets sont soumis aux services de la Région et à la société de transport scolaire pour validation et seront mis en place dès la rentrée prochaine.**

L'objectif est d'éviter aux bus d'emprunter des secteurs difficilement accessibles comme le bas de la rue du stade, ou le carrefour du Suisse, de rééquilibrer le nombre d'enfants par bus et les temps de trajet.

Les lieux de prise en charge des accompagnatrices seront également modifiés pour faciliter leurs déplacements. **Prochaine étape : matérialiser et sécuriser les arrêts afin d'améliorer la visibilité.**

Rénover les 4 écoles, en commençant par l'Île Bleue !

Le budget 2021 adopté début avril intègre plusieurs projets liés à la transition écologique et énergétique. Braquons les projecteurs sur ces investissements !

Le projet de nouvelle école est détaillé par ailleurs dans ce bulletin, il permettra de construire un nouvel ensemble scolaire plus que nécessaire pour nos enfants.

Mais **chaque écolier de Saint-Loubès doit être considéré avec la même attention** : nous avons donc décidé de rénover les 4 écoles existantes sur la durée du mandat. Cette rénovation comportera une dimension énergétique, mais pas seulement : l'état de plusieurs bâtiments scolaires nécessite une rénovation « tout court », à commencer par l'Île Bleue, qui sera la première à en bénéficier.

Basé sur des **audits énergétiques détaillés**, le programme priorise des travaux à réaliser en fonction de leurs coûts et de leurs impacts sur la consommation des bâtiments. Nous étudions également des scénarii au regard des obligations liées à ce que l'on appelle le « décret tertiaire », qui impose à toute collectivité de remplir des **objectifs de réduction des consommations énergétiques** sur les bâtiments publics d'ici 2030 (-40 %), 2040 (-50 %) et 2050 (-60 %).

Enfin, notons que ces projets seront menés en lien avec les utilisateurs des bâtiments : enseignant(e)s, personnel municipal et représentants des parents de notre commune.





Agents municipaux et citoyens mobilisés pour la propreté de la ville



Chaque jour, les agents du service de la propreté de la ville procèdent au nettoyage et à l'entretien du domaine public. Depuis quelques semaines, une nouvelle organisation des équipes a été initiée. C'est ainsi que chaque jour l'équipe sillonne le centre bourg pour vider les corbeilles, balayer, ramasser les déchets laissés au sol et nettoyer les toilettes publiques. Ils contribuent ainsi à rendre la ville agréable : respectons leur travail.

La propreté urbaine, ce n'est pas seulement l'affaire des agents municipaux, elle dépend également du civisme de chacun. Une déjection canine ramassée, un papier, un masque, une canette jetés dans une corbeille, des poubelles déposées dans le bon conteneur... sont autant de gestes simples qui rendent notre ville plus propre.

En parallèle de l'action quotidienne des services et des gestes responsables de chacun, de nombreux citoyens se sont emparés des pinces à déchets mises à disposition en mairie et organisent spontanément des ramassages seuls, en famille ou dans le cadre associatif. Bravo et merci pour ces initiatives !

Nous pouvons tous agir pour préserver notre environnement et la propreté de notre ville ! La propreté de la ville, c'est l'affaire de tous !



Pour que votre animal soit apprécié de tous, ramassez ses déjections et jetez-les dans les poubelles prévues à cet effet. Elles sont installées un peu partout dans la ville mais sont uniquement destinées à cet usage. Les autres déchets sont à jeter dans les corbeilles. Il est rappelé qu'en cas de non ramassage des déjections canines, le propriétaire du chien est passible d'une verbalisation.

Cartes pour bornes à biodéchets

Pour pouvoir déposer vos biodéchets dans les bornes prévues à cet effet, une carte d'accès délivrée par le Semoctom est nécessaire. Pour l'obtenir, adressez-vous à l'accueil de la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Robur liberti, le chêne pédonculé et la liberté

Deux réunions consécutives ont permis d'informer au plus près les habitant(e)s de Cavernes, le samedi 22 mai, et de les consulter en direct sur les options envisageables, le samedi 5 juin.

Ces deux temps forts ont permis d'ouvrir la discussion sur des sujets essentiels telles que la sécurité sur l'espace public et la pérennité du vivant, mais également sur les valeurs fondamentales de notre vie en commun tels que l'échange respectueux, le devoir de mémoire et bien sûr la liberté, l'un de nos symboles républicains.

Lors des votes à main levée, la demande d'une deuxième expertise a été largement validée, de même que la proposition de planter un nouvel arbre de la Liberté. Le choix de l'essence s'est porté sur une espèce de chêne et la plantation a été actée pour le mois de février 2022 !

D'ici là, une prochaine réunion aura lieu suite à la seconde expertise réalisée par l'Office National des Forêts, afin de prendre une décision quant au devenir de l'arbre ; nous remercions toutes les personnes présentes à ces réunions.



Transport presque zéro émission !

C'était symbolique, mais les marchandises arrivées en péniche à Bordeaux ont rejoint la cuisine centrale de Saint-Loubès quasiment sans émission !

Après Damazan-Bordeaux (110 km sur la péniche "la tourmente"), nos boîtes de conserve ont embarqué samedi 8 mai au soir à bord de 2 voiliers du club nautique de Cavernes pour 38 km à la voile.

Le dimanche 9 mai, une vingtaine de vélos les ont emportées dans leurs charrettes et sacs à dos sur 2 km jusqu'à la cuisine centrale ! 150 km à impact minimal en gaz à effet de serre... Deux fois moins qu'en camion !

> Plus d'infos : Voyages entre Deux Mers



Associations : c'est vous !

Le confinement a frappé durement le monde associatif. La question financière a fragilisé certaines associations : arrêt des compétitions, arrêt des activités diverses et partenaires privés révisant leurs contributions.

Les associations ont bien géré leurs comptes. Elles sont nombreuses à avoir demandé de ne pas leur verser la subvention par solidarité. Un nouvel élan souffle sur le bénévolat.

La ville publiera cet été un guide associatif pour plus de visibilité. Toutes nos associations comptent sur vous et elles vous attendent le samedi 4 septembre, au complexe sportif, pour la journée des associations afin d'aider à retrouver la convivialité du monde associatif qui nous a tant manquée !



1 - L'AIDE SOCIALE

Les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) rédigent actuellement un règlement pour, notamment, l'octroi des aides financières, des bons alimentaires, des aides à la mobilité. Ces soutiens financiers dépendent légitimement du montant des ressources des demandeurs. Mais pourquoi fixer arbitrairement un nombre limité d'aides par mois (1/mois maximum) et par an (4/an maximum) sans tenir compte des situations individuelles et temporelles. L'action sociale de proximité ne peut et ne doit pas qu'être une gestion comptable.

Une dimension comptable certes, mais ...

Compte tenu de la crise sanitaire, de l'augmentation des publics fragiles et en difficulté en France comme sur le territoire de St Loubès, il est nécessaire de revoir à la hausse le budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

... solidaire, humaine et individuelle avant tout !

S'il est bien un domaine où l'humain est irremplaçable, c'est la solidarité. Aussi, le budget d'un CCAS digne de ce nom, doit s'adapter pour soulager la détresse, préserver la dignité de tous les citoyens qui en dépendent et prendre en compte d'abord les situations individuelles et familiales.

L'action sociale de proximité ne peut et ne doit pas qu'être une gestion comptable.

2 - L'ARBRE DE LA LIBERTÉ A CAVERNES

Le 17 février 1878, les habitants de Cavernes plantent un Chêne dans leur village à la proclamation de la 3ème République. Cet arbre de 143 ans a vécu plusieurs guerres, tempêtes et attaques de notre pollution humaine. Il réclame le respect de toute la population. D'ailleurs, son histoire devrait être transmise à nos enfants.

Notre arbre est vivant mais malade. Néanmoins faut-il pour autant le condamner ? Le projet initial de la majorité municipale de sculpter cet ancêtre a profondément touché une partie des Loubésiens ! La République et la Liberté méritent une toute autre attention.

Notre équipe soutient ses défenseurs et demande qu'un projet alternatif réunissant le plus grand nombre soit étudié par une véritable concertation.

3- PARLONS DU BÉNÉVOLAT

En cette période de déconfinement Covid, les associations loubésienne reprennent leurs activités après un an de frustration pour les jeunes et moins jeunes. Il nous semble nécessaire d'encourager les nombreux bénévoles qui donnent de leur temps personnel et familial pour la collectivité et l'émancipation de toutes et tous dans une société qui, elle prône plus d'individualisme.

Notre groupe d'opposition déplore le peu de communication pour rappeler les engagements forts et indispensables de ces femmes et hommes dans la vie locale.

Liste Continuons St Loubès

Mmes BELMONTE, BOVA et Mrs DURAND, GIACOMINI, SPAGNOL

Une première année compliquée pour Mme le maire ! Enfin surtout pour les loubésiens qui en subissent les conséquences.

Et oui, cela fait un peu plus d'un an que Mme le maire est installée à la tête de la ville. Le budget 2021 préparé par la nouvelle majorité vient d'être voté.

La culture est à l'arrêt à cause de la crise sanitaire et pourtant la subvention versée à La Coupole explose : 932 000 € pour cette année ! NON pas d'accord. Comme tous les loubésiens nous sommes attachés à la Coupole mais une gestion plus rigoureuse s'impose !

A contrario, les subventions versées aux associations de la ville sont en baisse. Ceci peut s'expliquer par l'annulation de certaines festivités mais pourquoi refuser de distribuer ce budget inutilisé aux autres associations ? Elles en ont tant besoin durant cette crise ! Interrogé à ce sujet en conseil municipal, on nous répond qu'il existe une réserve pour les associations sur demande. Messieurs Dames, une caisse noire est disponible à la mairie, venez nous voir et vous aurez peut-être une aide supplémentaire ! NON, on ne gère pas l'argent public à la tête du client !

A noter également, le budget à l'aide sociale qui n'évolue pas ... 23 000 € alors que nous sommes en pleine crise sanitaire et sociale. Pour rappel, c'est le même budget que pour planter les 1000 arbres ! A Saint-Loubès, on mise davantage sur le végétal que sur l'humain ! NON, ce n'est pas normal Mme le maire !

En parlant de végétal, à Bordeaux les écolos ne veulent pas d'arbre mort, à Saint-Loubès, c'est l'inverse, ils veulent transformer l'arbre de la liberté de Cavernes en totem, un tronc mort, niche à insectes. Nous avons été alertés sur ce sujet par des riverains qui souhaitent explorer d'autres solutions et déplorent le manque de concertation.

La concertation citoyenne, parlons-en, argument phare de Mme le maire durant la campagne électorale ! A ce jour, les concertations citoyennes sont clairement orientées et sur des sujets peu impactants pour l'avenir de la ville : Voulez-vous des arbres au complexe sportif ? Que pensez-vous de notre communication ? Tout cela est bien loin de notre vision de la démocratie participative ! Aucune concertation pour la modification du blason de la ville ! Aucune concertation pour la création d'une ferme municipale ! Aucune concertation sur la limitation de l'entretien des fossés et de la tonte au bord des routes que vous avez décidés ! Chiche Mme le maire, interrogez les loubésiens sur les sujets importants et mettez enfin vos promesses de campagne en application !

Vos élus de l'opposition

Une Dynamique Nouvelle pour Saint-Loubès

Cédric Chalard – Sandra Vallée – Jean-Marc Marroc – Martine Fernandes

dynamique.saintloubes@gmail.com

Consultations citoyennes



Complexe sportif

Dans le précédent journal nous avons eu le plaisir de vous remercier pour votre participation à la réflexion sur le parc du complexe sportif. Devant votre enthousiasme à participer au groupe de travail, nous avons préféré attendre la fin des restrictions sanitaires afin de faire participer le plus grand nombre. Rendez-vous en septembre, surveillez vos mails dès la fin du mois d'août !



Outils de communication

Merci beaucoup pour vos nombreuses contributions ! Les résultats de l'enquête sont disponibles sur le site de la mairie. Notez que 99% des personnes qui ont répondu lisent le journal dont 75% qui le lisent en entier ! Cela nous encourage à poursuivre dans cette voie pour vous proposer des informations qui vous intéressent. Merci !



Les nouveaux commerçants se présentent :

Les gâteaux de Pascalou

Passionné travaillant la pâtisserie depuis plus de 20 ans en boulangerie-pâtisserie artisanale, j'ai créé "les Gâteaux de Pascalou" et mets mon savoir-faire à votre service.

Spécialisé dans la préparation de gourmandises pour vos soirées, évènements professionnels et privés : pâtisserie traditionnelle, décors par photo impression, lunchs sucrés/salés, chocolats.

J'utilise des produits frais, locaux, de qualité et de saison.



10 chemin de Salles - 33450 St-Loubès - 07 49 61 28 93 - lesgateauxdepascalou@gmail.com
Facebook : Les Gateaux de Pascalou - Instagram : [les_gateaux_de_pascalou](https://www.instagram.com/les_gateaux_de_pascalou)

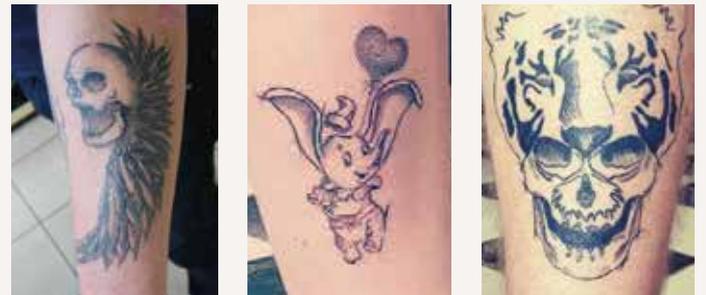
Côté Sombre / Bruno Fontanac

Après 35 années passées dans le domaine de l'automobile, j'ai décidé, à cinquante ans, de changer. Passionné de dessin depuis mon plus jeune âge, et de tatouages un peu plus tard, devenir tatoueur s'imposait comme une évidence à mes yeux.

En 2020, j'effectue une formation hygiène et salubrité, indispensable pour exercer cette profession et ouvre un salon privé à mon domicile.

Mon inspiration est plutôt cartoon ou BD, ce que j'appelle le « sketch tattoo » réalisé à la manière d'un dessin avec ses traits de constructions, ou encore le « dot » ou pointillisme. J'ai créé une page Instagram (@cotesombre) où l'on peut trouver l'éventail de mon travail, que ce soient les tatouages ou les dessins.

Parallèlement à cette activité, je propose aussi mes dessins déclinés en tee-shirt (en unique exemplaire) ou en lithographie (unique exemplaire en 24x32 cm).



Côté Sombre - 06 77 88 70 43 - Uniquement sur rendez-vous
Instagram : [cotesombre](https://www.instagram.com/cotesombre)

Marché des producteurs loubésiens

Samedi 12 juin s'est tenu place de l'Hôtel de Ville un marché des producteurs locaux, adossé au marché habituel du samedi matin. Une dizaine de nos viticulteurs, éleveurs ou maraîchers loubésiens se sont installés et ont proposé leurs vins, viande bio, miel et autres légumes et fruits.

Au petit matin, les services techniques de la mairie ont placé barnums et tentes pliables, avec tables et chaises, au milieu de la chaussée. Chacun a pu ainsi s'asseoir pour découvrir et déguster l'un des produits de notre commune !

Les vins de nos viticulteurs sont bien plus variés qu'il n'y paraît, leurs façons de travailler sont multiples et très intéressantes à découvrir. Plusieurs d'entre eux diversifient leur production ou y pensent sérieusement : ils produisent également des légumes et des fruits, souvent en bio ou selon des modes de production respectueux de l'environnement.



Fan-Zone

Pour les 1/2 finales et la finale, la mairie installera un écran géant et une Fan-Zone au Stade Municipal.

Agenda

● **2 juillet au 13 août** Tous les vendredi soirs
Festi'Lalie 2021.

Aux Jardins d'Akazolou à Sainte-Eulalie

● **3 juillet** de 10h à 12h
Repair Café / Libournavélo
(spécial gravage vélo)

À 12h : **Inauguration de l'abri à vélos sécurisé.** À la Gare TER de Saint-Loubès, en présence de Mme la maire.

● **8 juillet** à 18h
Réunion publique Travaux / Voirie.
À la Coupole - Présentation de l'analyse de traversée d'agglomération et du projet d'aménagement du chemin du Gary.

● **14 juillet** à 11h
Cérémonie monument aux morts.
À partir de 18h : **Feu d'artifice et Bal des pompiers.** À la Coupole.

● **21 juillet** à 19h
Des géants et des arbres.
À la Médiathèque - Spectacle tout public par Agnès et Jo Doherty. *Jauge réduite, réservation obligatoire.*
05 56 78 98 82.

● **26, 27, 28 et 31 juillet**
Matinées Familles Enjeu.

Au RAM - *Accompagnement à la parentalité.*
Gratuit sur inscription. RAM : 06 25 29 21 07.

● **À partir de septembre**
Défi Foyers Alimentation Positive.
Inscrivez-vous sur <https://urlr.me/nm1Gc>

● **2 septembre**
Rentrée scolaire.

● **4 septembre**
Matinée Familles Enjeu.

● **4 septembre** de 14h à 18h
Forum des associations
Au complexe sportif.

● **4 septembre** de 10h à 17h
Vente de livres sortis des collections. À la médiathèque - *En partenariat avec l'association Saint-Loubès Sans Frontière. 05 56 78 98 82.*

● **18 et 19 septembre**
Journées du Patrimoine.

● **20 au 24 septembre**
Semaine de l'emploi.